



## LISTE DES PIECES A JOINDRE

### Compte-titre ordinaire et PEA :

- Une copie lisible de la CNI en cours de validité (recto/verso) ou une copie lisible du Passeport
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un relevé d'Identité Bancaire non manuscrit

#### ↪ Pour tout versement supérieur à 150 000€ :

- Un justificatif de provenance des fonds

#### ↪ Si alimentation du compte par chèque :

- Un chèque à l'ordre de ProCapital émanant du compte du(des) titulaire(s)

#### ↪ Si procuration au profit d'un tiers :

- La procuration en 3 exemplaires, dûment signée par les Mandants et le Mandataire

#### ↪ Si transfert d'un compte titres ou d'un PEA :

- La demande de transfert de compte Personne Physique
- Un relevé récent du portefeuille à transférer

#### ↪ Si le titulaire est mineur :

- Une copie du livret de famille
- Une copie lisible du justificatif d'identité en cours de validité des représentants légaux (recto/verso)
- Les signatures des représentants légaux apposées sur la totalité des documents

#### ↪ En cas d'ouverture d'un compte joint entre époux :

- Une copie du livret de famille
- Les signatures des co-titulaires apposées sur la totalité des documents

#### ↪ Si le titulaire est non-résident :

- Un justificatif de l'employeur ou une attestation de l'administration fiscale de son pays de résidence.